

Cette édition, jusqu'à preuve contraire, doit appartenir à l'abbé E. Chauve et voici sur quelles raisons je m'appuie :

L'une des deux initiales est celle de son nom, il était sociétaire de Notre-Dame et, seul, parmi ses confrères, docteur en théologie, toutes désignations conformes à celles du titre. Au reste, cet abbé Chauve n'est pas tout à fait inconnu comme écrivain, puisque M. Auguste Bernard lui attribue une *Histoire civile et ecclésiastique de la ville de Saint-Etienne* qui n'est encore que manuscrite. Ce n'est pas trop présumer d'ailleurs du talent de l'abbé Chauve (1), que de lui rendre l'édition et la notice de 1779, dont l'une est loin d'être un modèle de correction, l'autre de style. L'abbé Thiollière, l'auteur des *Diversités littéraires*, dont nous avons parlé plus haut, était très-érudit et les manuscrits qui restent de lui, sans compter cet ouvrage, prouvent qu'il était bien moins novice que l'abbé Chauve en l'art d'écrire. Sa dissertation sur *les vers léonins* est savante et curieuse ; elle jette une grande clarté sur les premières origines de la poésie française. Si, donc, l'abbé J. C. Thiollière, poète lui-même, eût entrepris la même tâche que l'abbé Chauve, il s'en fût certainement tiré beaucoup mieux que lui et n'eût pas laissé passer, dans l'édition de 1779, tant de vers boiteux, sans compter d'innombrables fautes.

Les œuvres de l'aïeul et celles d'Antoine furent-elles imprimées de leur vivant ? A cet égard, on ne peut que se livrer à des conjectures. Jean Chapelon, au contraire, fit imprimer quelques unes de ses poésies, non en corps d'ouvrage, mais en une ou plusieurs feuilles détachées, et à mesure qu'il leur donnait le jour. C'est ce qui semble résulter d'une phrase de la préface du poème sur l'*Entrée solennelle* de M. de St-Priest (2). *Voüey assez*

(1) Dans l'almanach du Lyonnais, du Forez et du Beaujolois, il est désigné sous le nom de Chauvet de 1775 à 1780; depuis cette époque, l'almanach ne cesse de lui donner le nom de Chauve ; c'est celui que nous avons adopté et sous lequel il est généralement connu.

(2) Les Saint-Priest, seigneurs de Saint-Etienne pendant plusieurs siècles, étaient premiers barons du Forez.